

**Séance ordinaire du 2 novembre 2012****ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion  
Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2012.
- 1.3 Rapport des comités.
- 1.4 Discours du maire pour l'exercice 2012-2013.
- 1.5 Présentation et adoption du budget et du programme triennal d'immobilisation le vendredi 14 décembre 2012.
- 1.6 Nomination d'un conseiller à titre de représentant pour siéger à l'assemblée générale annuelle de la Corporation des Transports adapté et collectif de Papineau inc.
- 1.7 Suivi de la visite avec le chef de bande de Kitigan-Zibi, monsieur Gilbert Whiteduck.

**2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE**

- 2.1 Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois d'octobre 2012.
- 2.2 Avis de motion du règlement déterminant la tarification 2013 pour le financement de certains biens, services et activités de la municipalité de Lac-Simon.
- 2.3 Gestion de carte JMap et projet régional.
- 2.4 Photocopieur – nouveau bail de location.
- 2.5 Acceptation de l'entente de règlement avec le groupe financier AGA pour le remboursement d'honoraires.

**3. INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS**

- 3.1 Dépôt du rapport mensuel du directeur du service des incendies.
- 3.2 Nomination de monsieur Jonathan Turpin à titre de Capitaine en permanence au service des incendies.
- 3.3 Vente de camion de désincarcération et de premiers répondants.

**4. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

- 4.1 Autoriser la verbalisation du chemin Simoneau.

- 4.2 Cession à la municipalité du chemin Simoneau.
- 4.3 Disposition des biens mis à la rue se rapportant au 535, chemin du Tour-du-Lac à Lac-Simon.
- 4.4 Formation – La gestion durable des eaux de pluie.

## **5. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

- 5.1 Dépôt du rapport mensuel du directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.
- 5.2 Adoption du règlement numéro U-11 se rapportant au « règlement sur les permis et certificats » de la municipalité de Lac-Simon.
- 5.3 Avis de motion concernant l'encadrement général des tentes et des véhicules récréatifs.
- 5.4 Formation PG Solutions – logiciel Accès-Cité Territoire.

## **6. COLLECTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

- 6.1 Suivi de la rencontre du comité intermunicipal se rapportant à la collecte et disposition des matières résiduelles et recyclables.

## **7. LOISIRS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE**

- 7.1 Financement temporaire – Bibliothèque de Chénéville.
- 7.2 Aide financière pour l'élaboration d'une politique municipale des aînés et d'un plan d'action.
- 7.3 Demande d'affichage sur le territoire de la municipalité de Lac-Simon pour l'évènement Jours J – BMR 2013-2016.
- 7.4 Demande de passage sur le territoire de la municipalité de Lac-Simon pour l'évènement Jours J – BMR 2013-2016.
- 7.5 Demande de mandat de signature d'entente avec la municipalité de Chénéville pour l'évènement Jours J – BMR 2013-2016.
- 7.6 Demande de permis de boisson pour l'évènement Jours J – BMR 2013-2016.

## **8. CORRESPONDANCE**

- 8.1 Demande d'appui financier – Carrefour jeunesse-emploi Papineau.
- 8.2 Représentant de la MRC de Papineau au sein du conseil d'administration du CLD.
- 8.3 Bilan contrat de service de la SQ – saison nautique 2012.
- 8.4 Remerciement de l'Archevêque de Gatineau.
- 8.5 Demande de l'Association des Motoneigistes de la Vallée de la Nation inc.

8.6 Demande du Comité Régional Troisième Âge Papineau (CR3A).

8.7 Lettre de remerciement (Claude Tétreault).

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

10. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**PROCÈS-VERBAL****1**

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **2 novembre 2012 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Messieurs les Conseillers :

Paul Malouf  
Pierre Paquin

Gilles Robillard

Robert Johnson

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gaston A. Tremblay.

Monsieur Jacques Maillé, directeur général est aussi présent.

Mesdames les Conseillères Lise Villeneuve et Louise Houle Richard ont motivé leurs absences.

Environ 20 personnes assistent à l'assemblée.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Gaston A. Tremblay souhaite la bienvenue aux membres présents.

**1.1**

245-11-2012

**Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

Sur proposition de monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Il est résolu unanimement;

QUE l'ordre du jour soit adopté.

**Adoptée**

**1.2**

246-11-2012

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2012.**

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2012 soit adopté par les membres du conseil.

**Adoptée**

**1.3****Rapport des comités.****Réfection des berges – Monsieur Robert Johnson**

Monsieur Robert Johnson mentionne que la rencontre qui devait avoir lieu au lac Brome au sujet de la revitalisation des bandes riveraines a été reportée au 15 novembre prochain et nous vous informerons des résultats de cette rencontre.

## 1.4

**Discours du maire pour l'exercice 2012-2013.****Discours du maire****Exercice 2012 - 2013**

Chers citoyens, citoyennes de la municipalité de Lac-Simon,

L'année 2011 s'est terminée avec un surplus d'exercice de 127 767,00 \$.

Pour l'année 2012, nous prévoyons aussi terminer avec un excédent similaire.

Voici la liste des contrats de plus de vingt-cinq mille dollars (25 000,00 \$) octroyés par la municipalité pour l'année en cours.

<i>Guy Desjardins (asphalte)</i>	372 692, 00 \$
<i>Services d'excauation Jacques Lirette (dénèigement)</i>	192 000,00 \$
<i>L'affleur (camion porteur avec boîte fermée)</i>	112 434,00 \$
<i>Assomption Vie assurance</i>	36 900,00 \$
<i>Épursol, vidange de fosses septiques</i>	70 922,00 \$
<i>Groupe Ultima (assurance équipement)</i>	50 469,00 \$
<i>SSQ Caisse de retraite</i>	28 610,00 \$

***D'autre part, la rémunération annuelle des élus s'est établie comme suit :***

<i>Rémunération du maire</i>	17 360,00 \$
<i>Allocation des dépenses du maire</i>	8 680,00 \$
<i>Rémunération des conseillers</i>	34 728,00 \$
<i>Allocation des dépenses des conseillers</i>	17 364,00 \$

*Note : un montant de 100,00 \$ est ajouté mensuellement pour la rémunération d'un conseiller lorsqu'il occupe le titre de maire suppléant et l'allocation de dépenses est aussi majorée de 50,00 \$ mensuellement.*

***Les principales réalisations et dossiers traités en 2012.*****Au niveau du conseil**

- Adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité.
- Adoption d'un nouveau règlement relatif aux nuisances, à la qualité de l'environnement, aux fins de prévenir la contamination des lacs Simon et Barrière, à l'accès au quai public et imposant de nouvelles normes et tarifs pour la descente des embarcations.
- Prise de possession par le gouvernement provincial de la Route 315.
- Adoption de la Politique d'allocation et de remboursement des dépenses.
- Accueil du chef de bande Kitigan-Zibi.
- Renouvellement d'assurance collective avec une autre firme.
- Diminution de la marge de crédit de la municipalité telle que demandée par la municipalité.

**L'administration**

- Adoption d'un règlement relatif aux pouvoirs et obligations additionnels du directeur général.
- Adoption d'un règlement concernant le code d'éthique et de déontologie pour les employés de la municipalité de Lac-Simon.
- Adoption de la Politique sur la non-violence en milieu de travail.
- Ajout d'une unité d'évaluation en ligne permettant aux notaires, aux agents immobiliers et aux institutions financières de s'abonner pour accéder aux informations de la taxation.
- Implantation et développement du réseau de la Téléphonie IP.

**Environnement**

- Inspection et vidange de toutes les fosses septiques non scellées du côté est des lacs Simon, Barrière et Viceroy.
- Inspection de tous les puisards des lacs Simon, Barrière et Viceroy.
- Renouvellement de la subvention dans le cadre de la régénération des berges.
- Sensibilisation des riverains et prise d'inventaires des bandes riveraines.
- Prise d'inventaire de toutes les propriétés des terrains de camping.
- Octroi d'un contrat pour le programme Climat municipalité.
- Distribution d'arbres aux citoyens de la municipalité.
- Adoption d'une résolution pour s'opposer aux travaux d'exploitations minières sur le territoire de la municipalité.

**Urbanisme**

- Dépôt du nouveau plan d'urbanisme et des règlements des permis et certificats, de lotissement, de construction, de zonages, de dérogations mineures et du règlement sur le comité consultatif d'urbanisme.
- Création d'un poste d'adjoint au directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.
- Adoption de la Politique – « dépôt en garantie pour les matériaux de construction ».
- Disponibilité du directeur en bâtiment-environnement et urbanisme à tous les samedis au cours de la saison estivale.
- Adoption de plusieurs dérogations mineures afin de rendre conforme les bâtiments non conformes à la suite du rapport de consultant en urbanisme.
- Avis de motion se rapportant au règlement visant à constituer un site de Patrimoine le Domaine des Pères Sainte-Croix au 1565, chemin des Pères.

**Hygiène du milieu****Collecte des ordures et matières recyclables**

- Modification du service de la collecte des ordures et des matières recyclables sur les chemins privés.
- Entente avec la station d'essence Ultramar à Chénéville pour diminuer les coûts du diesel.
- Octroi d'un contrat pour l'acquisition d'un camion à ordures avec compacteur à déchets.

**Voirie et Travaux publics**

- Correction du chemin de Bellefeuille.
- Réfection de 3 km d'asphalte sur le chemin du Tour-du-Lac.
- Adoption d'un règlement se rapportant à la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils sur les chemins des Guides et Viceroy.

**Sécurité publique**

- Engagement de deux patrouilleurs à vélo.
- Acquisition d'un véhicule de mesures d'urgence de désincarcération et de premiers répondants.
- Révision de classement de la protection incendie pour la municipalité de Lac-Simon.
- Réduction de vitesse et ajout d'une traverse pour piétons devant le quai public et à la plage municipale.
- Signature d'une entente avec la Sûreté du Québec pour la sécurité nautique sur les lacs Simon et Barrière.
- Acquisition d'habits de combats afin de protéger nos pompiers.
- Acquisition de radios portatives afin de respecter le schéma de couverture de risques.
- Élaboration d'un plan de mise en œuvre locale concernant cinq propriétés ayant des risques d'incendie élevés dans la municipalité.
- Installation de deux points d'eau afin de se conformer au schéma de couverture de risques.
- Nomination d'un directeur en permanence au service des incendies.
- Nomination d'un capitaine en permanence au service des incendies.

**Loisirs et Culture**

- Organisation de la Fête Nationale du Québec.
- Début de l'implantation du programme MADA.
- Acquisition d'un jeu à la plage grâce à un don des organisateurs du Poker Run.
- Aménagement de la plage municipale pour la rendre plus conviviale.
- Demande d'accès gratuit à une section de la plage de la SÉPAQ – municipalité de Duhamel.

**Pour le futur :****Au niveau du conseil**

- Nous travaillerons de concert avec l'association des propriétaires des lacs Simon et Barrière ainsi que l'association des propriétaires du lac Viceroy dans différents dossiers.
- Nous entreprendrons l'élaboration d'un plan pour la construction d'un hôtel de ville et d'une salle multifonctionnelle.

**Environnement et Urbanisme**

- Nous inspecterons et vidangerons toutes les fosses septiques non scellées des résidences habitables à l'année du côté est des lacs Simon, Barrière et Viceroy.
- Nous mettrons l'emphase sur l'aménagement des berges les plus problématiques.

- Nous renouvelerons la subvention dans le cadre de la régénération des berges.
- Nous modifierons le règlement sur la protection et la renaturalisation des rives des lacs et des cours d'eau.
- Nous inspecterons les fosses septiques de tous les terrains de camping, et des commerces ainsi que les fosses scellées.
- Nous poursuivrons la distribution d'arbres.

**Hygiène du milieu****Collecte des ordures et matières recyclables**

- Nous établirons un tableau de remplacement à long terme pour les camions que nous possédons.

**Voirie et Travaux publics**

- Nous réparerons et asphalterons un maximum de 3 km de chemins.

**Sécurité publique**

- Nous renouvelerons l'engagement de deux patrouilleurs à vélo.
- Nous renouvelerons l'entente avec la Sûreté du Québec pour la sécurité sur les lacs Simon et Barrière.
- Nous continuerons l'élaboration de plan de mise en œuvre locale concernant cinq propriétés ayant des risques d'incendie élevés.
- Nous installerons deux points d'eau afin de nous conformer au schéma de couverture de risques.
- Les pompiers vérifieront les détecteurs de fumée des propriétés situées sur le territoire de la Municipalité.

**Loisirs et Culture**

- Nous reconduirons les mêmes activités que celles de l'année 2012.
- Nous tenterons un jumelage avec la communauté de Kitigan Zibi.

Voilà les principaux dossiers dans lesquels nous nous sommes investis et que nous nous investirons l'an prochain.

Je profite de l'occasion, pour remercier les membres du conseil, le directeur général, les employés de l'administration municipale et tous les directeurs et employés des services municipaux et des incendies.

Mesdames et Messieurs, au nom du conseil et des employés, je vous assure de notre dévouement pour le bien-être de notre belle municipalité.

---

**Gaston A. Tremblay, M.D., FRCPC**  
**Maire**



**1.5****Présentation et adoption du budget et du programme triennal d'immobilisation le vendredi 14 décembre 2012.**

Monsieur le maire, Gaston A. Tremblay informe les citoyens que le budget 2013 ainsi que le programme triennal d'immobilisation seront adoptés le 14 décembre 2012 à 20 heures à la salle du conseil de la municipalité de Lac-Simon.

**1.6**

247-11-2012

**Nomination d'un conseiller à titre de représentant pour siéger à l'assemblée générale annuelle de la Corporation des Transports adapté et collectif de Papineau inc.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon doit nommer un conseiller à titre de représentant pour siéger à l'assemblée générale annuelle de la Corporation des Transports adapté et collectif de Papineau inc.;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Pierre Paquin;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil nomment le maire, monsieur Gaston A. Tremblay à titre de représentant pour siéger à l'assemblée générale annuelle de la Corporation des Transports adapté et collectif de Papineau inc. avec droit de parole et de vote.

**Adoptée**

c.c. Monsieur Gilles Hébert, directeur général de la Corporation des Transports adapté et collectif inc.

**1.7****Suivi de la visite avec le chef de bande de Kitigan-Zibi, monsieur Gilbert Whiteduck.**

Monsieur le maire informe les citoyens qu'au cours des prochains mois, il y aura une rencontre avec le chef de bande, monsieur Gilbert Whiteduck afin de regarder la possibilité de jumeler la communauté Algonquine avec la municipalité de Lac-Simon en préparant une charte de jumelage entre les deux parties. Cette entente ne serait que protocolaire et il n'y aura aucun déboursé de part et d'autre.

**2.****DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE****2.1**

248-11-2012

**Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois d'octobre 2012.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour le mois d'octobre 2012;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Pierre Paquin;

Il est résolu unanimement;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois d'octobre totalisant la somme de **205 386,34 \$** portant les numéros de chèques **7767 à 7879** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de **6 515,57 \$** soit adoptée.  
Pour un montant total de **211 901,91 \$**.

Le chèque # 7768 a été annulé.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

**2.2**

**Avis de motion du règlement déterminant la tarification 2013 pour le financement de certains biens, services et activités de la municipalité de Lac-Simon.**

Monsieur le conseiller, Paul Malouf donne par la présente un avis de motion indiquant son intention de soumettre au conseil un règlement ayant pour objet de remplacer le règlement numéro 440-2011 décrétant la tarification de 2013 pour le financement de certains biens, services et activités de la municipalité de Lac-Simon.

**2.3**

**249-11-2012**

**Gestion de carte JMap et projet régional.**

CONSIDÉRANT QUE PG Solutions migrera vers la solution « Gestion de la carte JMap »;

CONSIDÉRANT QUE la solution actuelle « Gestion de la carte MapX » ne sera plus utilisée et qu'à moyen terme elle ne sera plus soutenue par la compagnie PG Solutions;

CONSIDÉRANT QU'en profitant de cette offre, PG Solutions nous offre la possibilité d'ajouter des modules en acceptant le projet régional dont la gestion de la dette, la qualité des services (requêtes) et l'urbanisme (zonage) ainsi que d'autres modules qui pourraient être utilisés à plus ou moins long terme;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Robert Johnson;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil acceptent l'offre de service de PG Solutions se rapportant à la « Gestion de carte JMap » et le projet régional au coût de sept mille trois cent quatre-vingt-dix dollars (7 390,00 \$) plus taxes;

QUE monsieur Jacques Maillé, directeur général soit autorisé à signer tout document s'y référant.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Monsieur Christian Villeneuve, directeur du développement des affaires de PG Solutions

**2.4**

**250-11-2012**

**Photocopieur – nouveau bail de location.**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de crédit-bail concernant le photocopieur se termine dans quelques mois;

CONSIDÉRANT QUE le photocopieur actuel a de plus en plus de difficulté à produire en grande quantité sans surchauffer;

CONSIDÉRANT QUE l'offre proposée par Imprimerie Papineauville entraîne une réduction du coût de location mensuel tout en nous offrant un appareil neuf et plus performant;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Pierre Paquin;

Il est résolu unanimement;

QUE le conseil autorise le directeur général à signer un nouveau bail de location pour un photocopieur de marque Canon tel que proposé par Imprimerie Papineauville;

QUE le conseil autorise le directeur général, monsieur Jacques Maillé, à signer tous les documents requis pour donner suite à la présente.

QUE les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du poste budgétaire « location d'équipements » 02-13000517.

#### **Adoptée**

c.c. Monsieur Dominic C. Parent, Imprimerie Papineauville

#### **2.5**

251-11-2012

#### **Acceptation de l'entente de règlement avec le groupe financier AGA pour le remboursement d'honoraires.**

CONSIDÉRANT QUE l'UMQ a négocié au nom des municipalités une entente de règlement avec le Groupe Financier AGA concernant le remboursement d'honoraires payés en trop par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'une entente de règlement a été conclue le 26 octobre 2012;

CONSIDÉRANT QUE l'UMQ recommande d'accepter cette entente;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance de cette entente et en accepte les modalités et conditions;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Robert Johnson;

Il est résolu unanimement;

QUE la municipalité de Lac-Simon accepte l'entente de règlement jointe en annexe A selon les termes et conditions qui y sont mentionnés et demande au Groupe Financier AGA le remboursement selon les modalités de l'entente.

#### **Adoptée**

c.c. Madame Isabelle Laniel, UMQ

### **3.**

#### **INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS**

#### **3.1**

##### **Dépôt du rapport mensuel du directeur du service des incendies.**

Le rapport mensuel du directeur du service des incendies est déposé en copie aux membres du conseil. Monsieur le conseiller, Robert Johnson en fait la lecture.

#### **3.2**

252-11-2012

##### **Nomination de monsieur Jonathan Turpin à titre de Capitaine en permanence au service des incendies.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'avoir un poste permanent à titre de capitaine selon la structure approuvée par les membres du conseil;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jonathan Turpin occupe le poste de capitaine par intérim depuis le 4 mars 2011;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des incendies;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Robert Johnson;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité nomment à titre permanent monsieur Jonathan Turpin Capitaine du service des incendies de la municipalité de Lac-Simon.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Monsieur Jonathan Turpin, capitaine du service des incendies

Monsieur Éric Drouin, directeur du service des incendies

**3.3**

253-11-2012

**Vente de camion de désincarcération et de premiers répondants.**

CONSIDÉRANT QU'UN appel d'offres a été publié dans le journal de la Petite-Nation ainsi que sur le site internet afin de vendre le camion de désincarcération et de premiers répondants et qu'il n'y a pas eu d'acheteurs;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon a publié par la suite sur le site de Kijiji la vente de camion de désincarcération et de premiers répondants;

CONSIDÉRANT QU'À la suite de ces annonces, il y a eu une offre de déposée;

CONSIDÉRANT QUE l'offre est de cinq cent vingt-neuf dollars (529,00 \$);

Sur proposition de monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent la vente du camion de désincarcération et de premiers répondants année 2002 au montant de cinq cent vingt-neuf dollars (529,00 \$).

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service des incendies

Monsieur Therrien, Automobiles S. Therrien inc.

**4.**

**TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

**4.1**

254-11-2012

**Autoriser la verbalisation du chemin Simoneau.**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jocelyn Simoneau s'engage à corriger le chemin sur une longueur de ± 600 mètres sur l'ensemble du chemin d'un (1) kilomètre avec du MG-20;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon abrogent la résolution numéro 263-11-2011;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon acceptent la verbalisation du chemin Simoneau conditionnellement à l'effet que monsieur Jocelyn Simoneau corrige le chemin sur une longueur de  $\pm$  600 mètres sur l'ensemble du chemin d'un (1) kilomètre avec du MG-20.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Monsieur Jocelyn Simoneau

Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

**4.2**

255-11-2012

**Cession à la municipalité du chemin Simoneau.**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon a entériné par sa résolution numéro 254-11-2012 de verbaliser le chemin Simoneau;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent Maître Louis-Philippe Robert à préparer le transfert des titres de propriété du chemin Simoneau;

QUE le maire, monsieur Gaston A. Tremblay et le directeur général, monsieur Jacques Maillé soient autorisés à signer les documents appropriés;

QUE le directeur général soit autorisé à payer à Maître Louis-Philippe Robert le transfert des titres de propriété et tout document s'y rapportant conditionnellement que la résolution numéro 254-11-2012 soit respectée par le propriétaire, monsieur Jocelyn Simoneau en fournissant à la municipalité les documents prouvant que les travaux ont été réalisés.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Maître Louis-Philippe Robert

Monsieur Jocelyn Simoneau

Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

**4.3**

256-11-2012

**Disposition des biens mis à la rue se rapportant au 535, chemin du Tour-du-Lac à Lac-Simon.**

CONSIDÉRANT QUE la personne expulsée n'a pas été en mesure de voir à la prise en charge de ses biens lors du bref d'expulsion émis par la cour le 25 juillet 2012;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon a dû intervenir pour prendre en charge ces biens étant donné que ceux-ci constituent une nuisance et une source de danger sur la voie publique;

CONSIDÉRANT QUE la personne expulsée a été avertie par le directeur des Travaux publics qu'elle avait soixante (60) jours pour récupérer ses biens moyennant des frais de quatre cent vingt dollars (420,00 \$) plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE le directeur des Travaux publics a communiqué au début d'octobre 2012 pour informer la personne expulsée que l'échéance était expirée et que ce dernier ne l'a pas informé de son intention de reprendre ses biens;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon donnent à la Fabrique de la paroisse de St-Félix de Valois, les biens de l'expulsé comme décrit à l'annexe 1 à l'exception d'une laveuse et d'une sècheuse à linge et d'un réfrigérateur qui serviront aux activités de la Municipalité, ainsi que tous objets jugés sans valeur par la Fabrique de la paroisse St-Félix de Valois qui seront détruits.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

La Fabrique de la paroisse de St-Félix de Valois

**4.4**

257-11-2012

**Formation – La gestion durable des eaux de pluie.**

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a introduit de nouveaux critères de contrôle des eaux pluviales en concordance avec la *Loi sur la qualité de l'environnement*;

CONSIDÉRANT QUE les contrôles quantitatifs et qualitatifs sont dorénavant obligatoires;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent monsieur Yvon Guindon à participer à la formation se rapportant à la gestion durable des eaux de pluie;

QUE le coût de formation au montant de quatre-vingt-cinq dollars (85,00 \$) plus taxes soit imputé au compte budgétaire numéro 02-32000454.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Monsieur Yvon Guindon, directeur des Travaux publics

**5.**

**URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**5.1**

**Dépôt du rapport mensuel du directeur en bâtiment-environnement et urbanisme.**

Le rapport mensuel du directeur est déposé aux membres du conseil. Monsieur le maire, Gaston A. Tremblay en fait la lecture.

**5.2**

258-11-2012

**Adoption du règlement numéro U-11 se rapportant au « règlement sur les permis et certificats » de la municipalité de Lac-Simon.**

Monsieur le Conseiller Paul Malouf demande la dispense de lecture du règlement étant donné que la copie de règlement a été remise à chaque membre du conseil.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon est régie par la Loi *sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QUE selon cette loi, la municipalité peut remplacer son « règlement sur les permis et certificats »;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon a préalablement donné un avis de motion le 3 août 2012 concernant le projet de règlement;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon adoptent par la présente le règlement numéro U-11 intitulé « Règlement sur les permis et certificats de la municipalité de Lac-Simon »;

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution d'adoption et du règlement soit transmise à la MRC de Papineau.

**Adoptée**

c.c. Monsieur Jean Perreault, MRC de Papineau  
Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

**5.3****Avis de motion concernant l'encadrement général des tentes et des véhicules récréatifs.**

Monsieur le Conseiller Paul Malouf donne par la présente un avis de motion indiquant son intention de soumettre au conseil un règlement ayant pour but l'encadrement général des tentes et des véhicules récréatifs.

**5.4**

259-11-2012

**Formation PG Solutions – logiciel Accès-Cité Territoire.**

CONSIDÉRANT QUE le système PG Solutions présente une programmation de nouveautés et d'améliorations au module « installation septique »;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon utilise ce système;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent madame Nathalie Gamet à participer à la formation se rapportant au module « installations septiques »;

QUE le coût de formation au montant de cent-vingt-cinq dollars (125,00 \$) plus taxes soit imputé au compte budgétaire numéro 02-61000454.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Madame Nathalie Gamet

**6.****COLLECTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES****6.1****Suivi de la rencontre du comité intermunicipal se rapportant à la collecte et disposition des matières résiduelles et recyclables.**

Monsieur le maire, Gaston A. Tremblay informe les citoyens présents qu'il y a eu une rencontre du comité intermunicipal (Chénéville, Duhamel, Montpellier et Lac-Simon) se rapportant à la collecte et disposition des matières résiduelles et recyclables. Au cours de cette rencontre, il a été décidé de réparer la boîte de compacteur pour la somme d'un maximum de 30 000,00 \$. Une nouvelle entente sur la répartition des coûts a été signée. En 2013, la collecte des matières résiduelles et recyclables sera différente pour chaque municipalité par rapport à Lac-Simon et celle de Lac-Simon restera la même qu'en 2012.

**7.****LOISIRS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE****7.1**

260-11-2012

**Financement temporaire – Bibliothèque de Chénéville.**

CONSIDÉRANT QUE le transfert des livres de l'ancienne bibliothèque à la nouvelle bibliothèque a été réalisé en décembre 2010 et que la nouvelle bibliothèque a été opérationnelle pour les contribuables à compter de janvier 2011;

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'une rencontre entre les deux municipalités, il avait été discuté d'inaugurer la nouvelle bibliothèque en février 2011, mais, que pour avoir l'ensemble des dignitaires il a été décidé de reporter l'ouverture en juin 2011;

CONSIDÉRANT QU'une estimation des coûts à venir, étant donné que la bibliothèque était opérationnelle, aurait pu être établie dès le mois de mars 2011 pour demander le financement de l'emprunt afin d'éviter des frais d'intérêts supplémentaires;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale de la municipalité de Chénéville a transmis par version électronique, les documents au ministère des Finances en excluant certaines pièces pour vérification;

CONSIDÉRANT QUE le 25 août 2011, madame Valois du ministère a informé la directrice générale de Chénéville qu'elle attendait les copies de banque des chèques pour vérification de son dossier;

CONSIDÉRANT QUE madame Valois a fait une relance à la directrice générale en octobre 2011, car elle n'avait toujours pas reçu les documents;

CONSIDÉRANT QUE madame Valois a confirmé à la municipalité de Lac-Simon qu'un montant de quatre mille dollars (4 000,00 \$) avait été ajouté comme frais de financement pour couvrir la période d'attente, concernant le financement du gouvernement;



CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Chénéville a facturé la municipalité de Lac-Simon pour la partie du financement temporaire qu'au 6 février 2012 et que le financement n'avait pas encore été demandé;

CONSIDÉRANT QUE le 22 février 2012 le directeur général de la municipalité de Lac-Simon a rencontré la directrice générale pour s'informer de la raison qu'un montant de financement temporaire a été facturé à la municipalité de Lac-Simon sans qu'une demande de financement soit transmise au ministère;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de cette rencontre, le directeur général a téléphoné en présence de la directrice générale au ministère des Finances et lors de cet entretien téléphonique, la personne du ministère informait que la directrice de la municipalité de Chénéville aurait pu faire un premier financement pour la partie de Chénéville et la partie de Lac-Simon pour éviter des coûts d'intérêts excédentaires;

CONSIDÉRANT QUE le 21 mars 2012 à la demande de la municipalité de Lac-Simon, une rencontre a eu lieu entre les deux municipalités pour discuter des raisons se rapportant au retard de financement et que monsieur le maire, Gaston A. Tremblay a fait une offre à la municipalité de Chénéville de trois mille cinq cents dollars (3 500,00 \$) pour régler le dossier de financement temporaire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon n'a pas eu de réponses de la part de la municipalité de Chénéville jusqu'à ce qu'une facture datant du 24 octobre 2012 soit transmise à la municipalité de Lac-Simon demandant un montant de six mille six cent soixante-dix dollars et trente-quatre cents (6 670,34 \$);

Sur proposition de monsieur le Conseiller Pierre Paquin;

Il est résolu unanimement;

QUE la municipalité de Lac-Simon rejette la proposition de la municipalité de Chénéville et se dégage du délai irraisonnable causé pour demander le financement et qu'elle autorise le directeur général à payer des frais qui sont justifiables pour demander un tel financement soit la somme de trois mille cinq cents dollars (3 500,00 \$) telle que proposée par monsieur le maire le 21 mars 2012.

#### **Adoptée**

c.c. Trésorerie

Les membres du conseil de la municipalité de Chénéville

#### **7.2**

#### **Aide financière pour l'élaboration d'une politique municipale des aînés et d'un plan d'action.**

Le ministre, monsieur Réjean Hébert du Ministère de la Santé et des Services sociaux, responsable des Aînés et responsable de la région de l'Estrie informe la municipalité de Lac-Simon qu'il accorde une aide financière maximale de dix mille cinq cents dollars (10 500,00 \$) pour l'élaboration d'une politique municipale des aînés et d'un plan d'action dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés. De plus, une aide financière maximale de trois mille deux cents dollars (3 200,00 \$) s'ajoute pour que le Carrefour action municipale et famille accompagnent la municipalité dans la réalisation de cette démarche.

**7.3**

261-11-2012

**Demande d’affichage sur le territoire de la municipalité de Lac-Simon pour l’évènement Jours J – BMR 2013-2016.**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l’évènement Jours J – BMR la municipalité de Lac-Simon doit autoriser l’affichage pour une durée de trente (30) jours, sur son territoire pour les quatre (4) prochaines années, soit les éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent monsieur Mario Legault, responsable de l’évènement Jours J – BMR à afficher pour une durée de trente (30) jours, sur son territoire pour les quatre (4) prochaines années, soit les éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016 tout en respectant le règlement d’affichage de la municipalité de Lac-Simon.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Mario Legault, responsable des loisirs

**7.4**

262-11-2012

**Demande de passage sur le territoire de la municipalité de Lac-Simon pour l’évènement Jours J – BMR 2013-2016.**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l’évènement Jours J – BMR la municipalité de Lac-Simon doit autoriser une demande de permis d’évènement au Ministère des Transports afin de circuler à vélo sur son territoire pour les quatre (4) prochaines années, soit les éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent monsieur Mario Legault, responsable de l’évènement Jours J – BMR à faire une demande de permis d’évènement au Ministère des Transports, afin de circuler à vélo sur son territoire pour les quatre (4) prochaines années, soit les éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Mario Legault, responsable des loisirs

**7.5**

263-11-2012

**Demande de mandat de signature d’entente avec la municipalité de Chénéville pour l’évènement Jours J – BMR 2013-2016.**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l’évènement Jours J – BMR, la municipalité de Lac-Simon doit mandater monsieur Jacques Maillé, directeur général pour signer l’entente de participation à l’évènement Jours J – BMR, au nom de la municipalité de Lac-Simon pour une période de quatre (4) ans, soit pour l’organisation des éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon mandatent monsieur Jacques Maillé, directeur général pour signer l'entente de participation à l'évènement Jours J – BMR au nom de la municipalité de Lac-

Simon, pour une durée de quatre (4) ans, soit pour l'organisation des éditions du 31 mai au 2 juin 2013, du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014, du 5 au 7 juin 2015 et du 3 au 5 juin 2016.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Mario Legault, responsable des loisirs

264-11-2012

**7.6**

**Demande de permis de boisson pour l'évènement Jour J – BMR 2013-2016.**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l'évènement Jours J – BMR la municipalité de Lac-Simon doit autoriser une demande de permis de boisson pour l'édition du 31 mai, 1 et 2 juin 2013;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent monsieur Mario Legault, responsable de l'évènement Jours J – BMR à faire une demande de permis de boisson pour l'édition du 31 mai, 1 et 2 juin 2013.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Mario Legault, responsable des loisirs

**8.**

**CORRESPONDANCE**

**8.1**

**Demande d'appui financier – Carrefour jeunesse-emploi Papineau.**

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande.

**8.2**

**Représentant de la MRC de Papineau au sein du conseil d'administration du CLD.**

À la suite du décès du maire de la municipalité de Mayo, le maire, monsieur Gaston A. Tremblay est nommé, par la résolution numéro 2012-09-171 adoptée lors du conseil des Maires, représentant de la MRC Papineau au sein du conseil d'administration du CLD Papineau.

**8.3**

**Bilan contrat de service de la SQ – saison nautique 2012.**

À la suite du contrat de service entre la Sûreté du Québec et la municipalité de Lac-Simon.

Voici un résumé des sorties des patrouilleurs nautiques pour la saison estivale de l'année 2012;

9 sorties au lac Simon.  
172 heures de patrouille.  
85 embarcations vérifiées.  
30 avertissements sur la Loi de la marine marchande émis.  
10 constats d'infractions émis.

**8.4****Remerciement de l'Archevêque de Gatineau.**

L'Archevêque de Gatineau, monsieur Paul-André Durocher remercie la municipalité de Lac-Simon d'avoir participé financièrement au premier Omnium de l'archevêque. Une somme de dix-sept mille cent dollars (17,100 \$) a été recueillie pour cet évènement.

**8.5****Demande de l'Association des Motoneigistes de la Vallée de la Nation inc.**

Les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon adopteront une résolution en janvier 2013 afin d'apporter une aide financière de cinq cents dollars (500,00 \$). Un montant de deux cent cinquante dollars (250,00 \$) a déjà été remis en janvier 2012.

**8.6**

265-11-2012

**Demande du Comité Régional Troisième Âge Papineau (CR3A).**

CONSIDÉRANT l'importance que l'organisme continu à offrir des services aux aînés;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Robert Johnson;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent une aide financière de quatre cent cinquante dollars (450,00 \$) pour soutenir l'organisme.

**Adoptée**

c.c. Trésorerie

Monsieur Claude Bigras, président du Comité Régional Troisième Âge Papineau (CR3A).

**8.7****Lettre de remerciement (Claude Tétreault).**

Monsieur Claude Tétreault remercie les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon de lui avoir permis de prendre la parole lors de la dernière séance du conseil le 5 octobre dernier concernant la protection du patrimoine du domaine des pères Ste-Croix.

**9.****PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Un citoyen demande pourquoi le conseil n'accepte pas la demande d'appui financier de Carrefour Jeunesse-emploi. Un second demande qu'un conteneur soit mis à la disposition des citoyens pour les matériaux de construction. Un autre demande ce que la municipalité entend faire avec la notion des droits acquis par rapport aux maisons qui sont situées dans la bande riveraine.

Un dernier demande ce qui va arriver avec l'abolition du quai au quai public pour les bateaux qui sont amarrés pendant la saison estivale afin de se rendre à l'île Canard Blanc.

**10.****LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

266-11-2012

**Levée de l'assemblée.**

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Paul Malouf;

Il est résolu unanimement;

QUE la séance soit levée à 21 h 10.

**Adoptée**

---

Gaston A. Tremblay, M.D. FRCPC  
Maire

---

Jacques Maillé  
Directeur général